



**Compte-Rendu
du Conseil Municipal
du 24 mai 2016**

Secrétaire de séance : Nathalie DURANTON

Nombre de conseillers présents : 9

Absents : Laurent JUBERTIE (procuration à J-L. Monteil), Frédéric CLUZEAU

Approbation du compte-rendu de la réunion du 15/04/16 à l'unanimité et signature du dossier de séance du 15/04/16

➤ **Rapport du Commissaire Enquêteur sur enquête publique liée aux chemins ruraux**

Monsieur le Maire donne la parole à Jean-Louis MONTEIL – Premier Adjoint, pour exposer le rapport de l'enquête publique qui s'est déroulée du 29/03/2016 au 14/04/2016 concernant le déplacement du chemin « Sous les Plas » et du chemin « au Vaurès ». Après exposé du rapport d'enquête, il appartiendra au Conseil Municipal de se déterminer sur la suite à donner à ces deux projets.

Il explique qu'après une présentation générale de l'objet et du déroulement de l'enquête, le commissaire enquêteur a établi une synthèse et une analyse de toutes les observations enregistrées avant de rendre ses conclusions et son avis :

- Chemin rural sous les Plas : le projet est cohérent, l'avis est favorable, sans réserve ;
- Chemin rural au Vaurès : malgré la pertinence et la légitimité du projet, le nouveau tracé proposé est d'une dangerosité assez forte pour motiver un avis défavorable.

Après lecture des projets de délibérations respectifs pour chaque chemin, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Suit l'avis favorable du Commissaire Enquêteur et décide de poursuivre le projet de cessions réciproques entre Mr Patrick BARNARD et la Commune de Ligneyrac dans le cadre de la modification partielle du tracé du chemin rural Sous les Plas ainsi que le projet de cession d'une partie du chemin à Mr Antoine MARCEL, tel que décrit dans la délibération du Conseil Municipal n° 2015-07a du 10 avril 2015 ;
- Dit que la présente délibération sera transmise à Mr Patrick BARNARD et Mr Antoine MARCEL ;
- Suit l'avis défavorable du Commissaire enquêteur et ne donne pas suite au projet de cessions réciproques entre Mr Laurent CERTES et la commune de Ligneyrac, dans le cadre de la modification partielle du tracé du chemin au Vaurès décrite dans la délibération du Conseil Municipal n° 2015-07b du 10 avril 2015 ;
- Dit que le chemin de randonnée ouvert au public demeure le chemin actuel dit le chemin Au Vaurès ;
- Dit que la présente délibération sera transmise à Mr Laurent CERTES ainsi qu'au Président de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien.

➤ **Subventions aux associations**

Monsieur le Maire donne la parole à Nathalie DURANTON –Troisième Adjointe, pour rendre compte de la réunion de la Commission Manifestations et Vie Associative du 28 avril dernier. Elle rappelle les critères d'attribution définis dans la délibération n°2015-20 du 23 octobre 2015 et présente les demandes reçues en mairie et examinées en commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- Décide l'attribution d'une subvention de 150 € aux 2 associations communales qui en ont fait la demande,
- Décide l'attribution d'une subvention de 100 € aux 6 associations intercommunales comprenant des ligneyracois,
- Décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 50 € à une association organisatrice d'animations sur le territoire intercommunal.

En outre, la commission émet les souhaits suivants :

- Stores installés dans la salle Patrick CHEYROUX : une note à l'attention des utilisateurs de la salle serait nécessaire pour rappeler l'intérêt de cette installation à savoir de garder fermer au maximum contre le soleil ;
- Ménage dans la salle Patrick CHEYROUX : l'intervention ponctuelle d'un prestataire de service après chaque utilisation en week-end devient nécessaire. Le chiffrage est en cours. Un tarif d'utilisation de la salle devrait être établi. Le règlement intérieur et la convention d'utilisation de la salle devront être révisés en conséquence, pour une mise en place à la rentrée.

➤ Informations et Questions diverses

- INSEE : Courrier reçu annonçant le recensement de la population en janvier et février 2017
- Demande de salle Fédération corrézienne de la libre pensée : en cas d'obsèques civiles, possibilité de mise à disposition d'une salle pour inhumation dans le cimetière communal
- Point travaux :
 - travaux d'éclairage public terminés et fonctionnels – réception des travaux PAB prévue le 03/06
 - installation transformateur électrique au bourg : décision de l'installer en bas du bourg validée le 17/05 – travaux prévus début juillet
 - travaux voirie aux Darses : après contact avec le maire de Saillac, les travaux de réfection de cette route devraient être inscrits au Budget 2017. Dans l'attente, les agents techniques des communes de Ligneyrac et Saillac ont procédé au rebouchage des trous
 - réaménagement Place Janvier : dossier de présentation pour commission des sites prêt, sera présenté par architecte en commission départementale des sites, qui doit se réunir fin juin
- Logements communaux :
 - Réhabilitation T3 étage gauche : consultation des entreprises terminée – analyses des offres en cours
 - Logement rez-de chaussée gauche : va être vacant au 31/07/2016 – prévoir travaux d'entretien avant mise en location

Séance levée à 0 h 30.